

chaque fois qu'elle se tourne ou pousse un grognement, on est dérangé. Le problème primordial du Canada c'est celui d'exister comme entité distincte d'un voisin immensément puissant tout en vivant en harmonie avec lui. Ici encore, je crois, le monde a quelque chose à apprendre en regardant comment le Canada y réussit. Une partie de votre travail doit sûrement consister à chercher un ensemble de circonstances qui garantira le maximum d'ordre et de sécurité dans le monde, tout en protégeant et en sauvegardant l'âme et la culture qui sont le patrimoine essentiel de chacun des peuples du globe. L'homogénéité culturelle même si on pouvait l'envisager comme possible, ne signifie rien de plus que la dévalorisation culturelle, la stagnation culturelle et la stérilité culturelle.

#### INDÉPENDANCE ET INTERDÉPENDANCE

Au cours d'une conférence prononcée à Montréal il y a quelques années, Barbara Ward faisait une remarque pour le moins étonnante. Elle disait que le Canada à la chance de devenir la "première nation internationale". Cette expression, il va de soi, est paradoxale, mais un paradoxe peut contenir un élément de vérité ou, comme dans le cas présent, il peut exprimer un défi. Il se peut que Lady Jackson ait voulu dire que dans un monde fait d'États-nations qui doit demeurer comme tel aussi loin dans l'avenir qu'on puisse imaginer, il est encore tout à fait possible qu'un État-nation se considère non pas comme une île mais comme partie de la terre ferme, pour reprendre l'idée de John Donne.

C'est ce point de vue que le Gouvernement canadien a adopté dans la récente révision radicale et complète de sa politique extérieure. Ce travail de révision nous a appris beaucoup de choses sur nous-mêmes et sur le monde où nous vivons. En particulier, il nous a rappelé à quel point les régions de l'univers sont devenues interdépendantes aux points



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, (à gauche) en conversation avec le Secrétaire général des Nations Unies, U Thant, alors que celui-ci s'est rendu à Ottawa, le 24 août.

de vue de la puissance et de la politique, de l'économie et de la vie de l'homme sur terre. L'indépendance tant personnelle que politique est très chère au cœur de l'homme. Des millions d'hommes ont lutté et sont morts pour l'obtenir, et beaucoup continuent de le faire. Mais ce concept a peut-être toujours eu une valeur relative, et c'est certainement vrai de nos jours. Les nations peuvent jouir et jouissent de fait d'un certain degré d'indépendance, mais elles n'en jouissent qu'avec une plus large mesure d'interdépendance. Même les superpuissances, les États-Unis et l'Union soviétique, ne jouissent pas d'une totale indépendance actuellement. Nous avons donc cherché à fonder notre politique extérieure sur les objectifs nationaux du peuple canadien, en tenant compte des limites et des chances qu'offre la situation internationale courante...

#### LE RÔLE VITAL DES NATIONS UNIES

Le Canada se réjouit que votre rencontre chez lui coïncide avec le vingt-cinquième anniversaire des Nations Unies, et qu'elle lui offre l'occasion de recevoir le Secrétaire général, dont le nom et les activités sont honorés dans tout l'univers. Parmi toutes les tentatives d'établissement de l'ordre dans la collectivité mondiale, même si l'on remonte au temps de la paix romaine, celle des Nations Unies est la plus importante et la mieux réussie.

On a parfois soutenu que les Nations Unies n'ont plus leur utilité. Le Canada rejette catégoriquement cette affirmation et cette interprétation. Personnellement, comme homme qui doit vivre dans notre monde actuel et comme ministre des Affaires extérieures qui doit participer aux délibérations des Nations Unies, je ne puis imaginer un monde sans les Nations Unies. Il est vrai que dans le discours que j'ai fait l'an dernier devant l'Assemblée générale au nom du Canada, j'ai exprimé tout haut des critiques et des doutes sur certains aspects des méthodes et des activités des Nations Unies. Je l'ai fait comme porte-parole d'un pays qui a participé activement aux travaux de l'Organisation depuis sa création, d'un pays pleinement engagé au service des principes inscrits dans la Charte et bien déterminé à continuer de jouer pleinement son rôle comme État membre...

Depuis plusieurs années, les Nations Unies et leur Comité du désarmement à Genève ont réellement progressé dans le champ du contrôle des armements. En 1970, le Traité de non-prolifération est entré en vigueur, réalisation la plus importante jusqu'à ce jour. Très bientôt le Comité doit tomber d'accord sur le projet de texte d'un traité d'interdiction des armements de destruction massive au fond des mers qui, nous le souhaitons, sera voté par l'Assemblée générale et pourra être signé par la suite. Il est aussi encourageant de constater que, parallèlement à ces efforts des Nations Unies, les États-Unis et l'Union soviétique poursuivent leurs négociations sur les mesures à adopter pour mettre fin à la course aux armements stratégiques dans le double champ des missiles offensifs et défensifs.